

Indication des effectifs

	OUVRIERS				EMPLOYES				TECHNICIENS AGENTS DE MAITRISE				INGENIEURS / CADRES			
	♀ Femmes	♂ Hommes			♀ Femmes	♂ Hommes			♀ Femmes	♂ Hommes			♀ Femmes	♂ Hommes		
- de 30 ans	14	10			0	0			0	0			0	0		
30 à 39 ans	18	7			2	0			0	0			0	0		
40 à 49 ans	39	14			1	0			0	0			0	0		
50 ans et +	57	26			0	0			0	0			2	2		
Total	128	57			3	0			0	0			2	2		

♀ Femmes

♂ Hommes

TOTAL DES EFFECTIFS

133

59

192

Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes

	OUVRIERS			
	♀ Femmes	♂ Hommes		
- de 30 ans	22 366	22 085		
30 à 39 ans	22 250	22 952		
40 à 49 ans	22 411	22 089		
50 ans et +	22 220	22 291		

Score maximal 40 points
Note obtenue 39 points

Ecart de répartition des augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes

Nombre de salariés augmentés	♀ Femmes	♂ Hommes
	2	0

Score maximal 35 points
Note obtenue 35 points
Résultat en nombre équivalent de salariés 5,9

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

L'indicateur retour de congé maternité est non calculable Il n'y a pas eu de retour de congé maternité durant la période de référence
--

Score maximal 15 points
Note obtenue NC

Nombre de salariés du sexe sous-représentés parmi les 10 plus hautes rémunérations

Nombre de salariés parmi les 10 plus hauts salaires	♀ Femmes	♂ Hommes
	4	6

Score maximal 10 points
Note obtenue 10 points

Score total

Score maximal 100 points
Score maximal pouvant être obtenu selon les indicateurs 85 points
Score obtenu 85 points
Soit une note de 100 / 100